

## **L'Opération Tranquillité Vacances**

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ou de votre commerce. Vous pouvez demander à la gendarmerie de LE PONT DE BEAUVOISIN 73 de surveiller votre bien.

Ce dispositif peut être mis en œuvre pour toute période d'absence prolongée, indépendamment des vacances scolaires. Ainsi des patrouilles organisées par les gendarmes dans le cadre de leurs missions surveilleront votre habitation ou commerce.

Pour bénéficier de l'opération tranquillité vacances, vous devez vous rendre à la Brigade de Gendarmerie de LE PONT DE BEAUVOISIN 73 ou simplement télécharger le formulaire, le remplir soigneusement et le déposer dans la boîte aux lettres de la brigade.

Téléchargement du formulaire : ouvrir votre navigateur [www.google.fr](http://www.google.fr) puis taper " opération tranquillité vacances ", cliquer sur le premier lien et à droite --> télécharger le formulaire.

### Quelques précautions pour assurer la sécurité de son habitation :

- \* Verrouillez portes et fenêtres.
- \* Changez vos serrures en cas de vol ou de perte de vos clés.
- \* N'inscrivez pas vos noms et votre adresse sur le trousseau de clé.
- \* Evitez de laisser vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres.
- \* Ne gardez pas chez vous des sommes importantes d'argent.
- \* Répertoriez vos objets de valeur et notez vos numéros de série ; faites de même pour vos chèques, cartes de crédit... Des clichés photographiques peuvent utilement être réalisés.

Si vous ne partez pas, aidez-nous à protéger vos voisins.

Si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal chez des voisins absents, ne manifestez pas votre présence, mais alertez sans tarder la gendarmerie (17)."